

Abonnement agricole

Métropole Aix-Marseille-Provence - Communes de Meyreuil, Beaurecueil, Peyrolles en Provence, Rousset et Trets
Tarifs applicables en 2026 sur une base annuelle

	Part délégataire	Part collectivité	Préservation des ressources en eau	Redevance de consommation	Redevance de performance	Total soumis à la T.V.A	Taux de T.V.A en %	T.V.A.	TOTAL T.T.C en euros
Distribution de l'eau									
Redevance d'abonnement (par semestre et par abonnement)	50,0500					50,0500	5,50	2,7528	52,80
Redevance par m3 d'eau consommé, par tranche de consommation annuelle									
De 0 à 4 000 m3	0,5373	0,2000	0,0700	0,3900	0,024	1,2213	5,50	0,0672	1,2885
Au-delà de 4 000 m3	1,0745	0,2000	0,0700	0,3900	0,024	1,7585	5,50	0,0967	1,8552
Frais d'accès au service de l'eau	67,88					67,88	10,00	6,79	74,67

Les frais d'accès au service sont dus lors de la souscription de l'abonnement (nouvel abonnement, mutation, concession nouvelle)



Notre territoire est si précieux